

DEMANDE DE PLAN D'APUREMENT

1. Coordonnées du demandeur

NOM	
Prénom	
Numéro National	
Rue et numéro	
Code Postal	
Ville	
Numéro GSM	
Adresse mail	

2. Demande de plan d'apurement

Nom de la taxe ¹	
Exercice ¹	
Numéro d'article ¹	
Etablie au nom de ¹	
Montant de la taxe ¹	
Nombre de mensualités demandées ²	

3. Informations importantes :

- L'octroi d'un plan d'apurement est soumis à l'examen de votre dossier ;
- Lorsque vous payez votre taxe en plusieurs fois, sans demande préalable d'un plan d'apurement, cela ne suspend pas la procédure de recouvrement de cette taxe (rappel, recommandé, huissier) ;
- Vous recevrez par courrier la confirmation de votre plan d'apurement. Si le plan d'apurement est refusé, vous en serez informé ;
- En cas de non-respect de vos engagements, la procédure légale sera réinstaurée (appel, recommandé, exécution forcée par voie d'huissier) pour recouvrer la totalité du solde restant dû et ce dès le premier oubli ;
- La demande de plan de paiement et le paiement de celui-ci suspend le délai de prescription ;
- Les notifications aux notaires restent possibles (*par exemple : lors de la vente de votre maison pendant le plan, le solde de votre (vos) dette(s) est retenu par le notaire et transféré à l'Administration*).

Fait à :

Le :

Signature :

¹ Ces informations sont reprises sur votre avertissement-extrait de rôle.

² La demande de plan d'apurement **ne peut dépasser 12 mensualités**.

Protection des données :

Nous vous informons que nous recueillons et traitons vos données personnelles uniquement dans le but de pouvoir assurer le suivi administratif, financier et opérationnel de vos demandes et inscriptions auprès de nos divers services et activités (aucune utilisation à des fins commerciales ou publicitaires). Vous disposez de droits par rapport à vos données : droits d'accès, rectification, oubli, ... <https://www.autoriteprotectiondonnees.be/reglement-general-sur-la-protection-des-donnees-citoyen>;

Pour exercer vos droits, vous pouvez écrire à dpo@peruwelz.be ou Administration communale-DPO, rue Albert 1er n° 35 à 7600 Péruwelz.